

purement municipale de notre parlement local.

Le Haut-Canada, plus peuplé, plus riche que nous, en a jugé ainsi et n'aura qu'une seule chambre.

Quant à nous, nous sommes dotés de deux chambres, dont l'une, le Conseil Législatif, ne fonctionnera pratiquement que pour entraver la branche populaire et ne nous coûtera pas moins de \$ 50,000 à \$ 75,000, par année.

M. A. A. Dorion proposa durant la session de 1866 que le Bas-Canada n'eût comme le Haut-Canada, qu'une seule chambre d'Assemblée, élue par le peuple, et pas de Conseil Législatif. Le 3 août, 69 députés repoussaient cette demande si sensée et propre à économiser les deniers publics; 31 députés seulement l'appuyèrent. Inutile de dire que les 31 étaient libéraux, et que les 69 composaient la queue de M. Cartier.

Battu sur ce point, mais non pas découragé, M. Dorion, en persévérant ami du peuple, fit motion que le Conseil Législatif fût élu par le peuple, et dans la même séance il fut encore vaincu par les mêmes lorys, sur une division de 63 contre 31.

On a dit sans honte, dans un dîner à Lennoxville le 22 mai, 1867 qu'une promesse avait été faite à M. Galt dans l'intérêt de la minorité protestante du Bas-Canada; que cette promesse, on avait tenté de la racheter au moyen du bill de M. Langevin, dans la dernière session, mais que la majorité du parlement ayant été opposé à ce bill, il avait fallu l'abandonner et laisser M. Galt sortir du ministère; on a dit encore, sans rougir, que le gouvernement Canadien, se moquant de la majorité parlementaire, avait invité M. Galt à se rendre en Angleterre, et que là les ministres canadiens et M. Galt, n'étant plus sous le contrôle de cette majorité, ils s'étaient entendus pour faire insérer dans la constitution de la Confédération ce que la majorité parlementaire avait refusé d'accepter.

Voilà au moins quelque chose qui a le mérite de la franchise, et l'on serait tenté de pardonner aux auteurs d'un tour aussi bien joué, si la chose n'était pas aussi sérieuse. Quand nous songeons que ce sont les représentants diplômés du catholicisme qui se vantent d'avoir aussi adroitement tourné le cap à la majorité, il devient nécessaire de rappeler cet incident de la dernière session.

Le bill de M. Langevin avait en effet pour objet de donner à la minorité protestante du Bas-Canada, les garanties promises à M. Galt et aux représentants des townships du Bas-Canada pour leur faire accepter la Confédération.

M. Bourrassa, député de St. Jean, proposa que cette garantie soit étendue à la minorité catholique du Haut-Canada.

Tous les Evêques du pays demandent cette garantie et font à ce sujet des représentations à l'Exécutif.

(A continuer.)

GRANDE REUNION DU CLUB DES POINTEURS.

Salle Brisebois.

24 Septembre, 1868.

(suite et fin.)

M. Augustin Côté.—Messieurs,—Autrefois, lorsque M. Vidal se battait en duel avec M. Fournier, avocat, à cause de mon insigne lâcheté, feu le *National*, alors de son vivant, me donnait fort aisément le titre de *buffle*; et c'est avec ce titre que je me présente devant vous pour vous prier, au nom de ma bravoure, de ne pas permettre la chicane entre nous autres. Le *Journal* est à votre service *gratis* et, plutôt que de vous voir guerroyer, je préfère vous faire don de mon portrait exhibé dans une vitrine de la rue St. Jean, précisément comme si j'étais un bel homme et de beaucoup d'esprit.

Pourtant, vous savez que je suis loin d'avoir une poudrière à l'endroit où loge d'ordinaire le cerveau, et l'explosion, sous ce rapport, n'est pas à redouter.

M. L. Têtu.—Messieurs,—La paix est préférable aux tiraillements des intestins (une voix: il veut dire guerre intestine) pour des bouts de chandelle, surtout quand ils ne sont pas de blanc de baleine. Arrangeons-nous donc à l'amiable, car l'amitié est une chose fort agréable dans le ménage, et j'en appelle à tous les gens mariés pour nous dire si le diable n'est pas à la maison quand on se tire les cheveux.

Tenez, si vous voulez vous mettre d'accord en vous accordant comme des frères, je m'en vais payer ce qu'il nous faudra de *rutngure*, pour ne pas trop s'empâter lorsque nous aurons à manger le pain béni de notre concitoyen Brousseau.

Le Club: C'est du véritable dévouement patriotique.

M. L. Bilodeau.—Messieurs,—Le désordre que l'on cherche à introduire dans notre société vient un peu de la dernière élection du quartier St. Jean.

On sait qu'une partie des citoyens de cette localité ont élu, sans dépenser un seul sou, et malgré la corruption du parti opposé, un jeune homme capable et de beaucoup d'esprit. L'argent, offert par M. Ragoût Amiot, devait influencer naturellement le comité de M. J. Fortier, qui tient ses séances dans la boutique d'un nommé Papillon, forgeron, et comme il y a maintenant parmi nous des canadiens de la trempe de M. J. Fortier, le hideux lampier de la Corporation, qui peuvent tout faire pour de l'argent, on a joué à tous les jeux de corruption pour faire réussir une nullité aussi incontestable que M. Ragoût Amiot, sans cependant pouvoir empêcher, par bonheur, le triomphe d'un homme aussi distingué que le professeur Lafrance.

Le sergent d'armes Garneau, qui appartient au comité Fortier, en partage amplement toutes les bassesses et il a été vexé par la défaite de Mr. Ragoût Amiot; il en conserve une véritable bile et il

voudrait la laisser couler jusqu'en cherchant à prendre à la cravate Mr. Tape-à-Mort et Moustique, présents le jour de la nomination et partisans, autant que Mr. le conseiller Côté, plutôt de l'intelligent Mr. Lafrance que de Mr. Ragoût Amiot dont l'épaisseur ne souffre aucun conteste. Voilà toute l'histoire.

Mr. J. Pichette.—En vérité, je vous le dis: il n'en fallait pas tant pour faire un quartier.

C. H. Morissette.—A bas la politique et vive seulement le lorgnon!

C. H. Langevin.—Messieurs,—Deux mots me suffiront pour vous intimider que je me retire de la Société des Pointeurs, si l'on y introduit la politique.

M. C. Robitaille, portant respectueusement sur ses épaules le vénérable casque de son maître, et incliné presque jusqu'à ses pieds, s'écrie d'une voix très-enrouée: *Sanctus! Sanctus! Sanctus!*

M. Campeau, la *cheminée*.—Messieurs, Je n'ai jamais été en faveur des allusions et illusions chimériques des boxeurs, et je m'oppose à toute tentative à la dignité de notre alliance. Ceux qui veulent se chamailler feraient mieux d'aller passer quelques jours à Beanport, sous les soins du Dr. Landry, que l'on dit d'une habileté sans pareille pour remettre sur les lisses, le cerveau lorsqu'il *déraille*.

Le père Vohl.—Messieurs,—Je propose que l'on ajourne l'assemblée en l'ajournant jusqu'à notre prochain terme.

Les Clubistes se dispersant, M. E. Gingras chantant:

Vive la Canadienne
Vole, lorgnon, vole

Le Club.

Vive la canadienne
Et ses jolis yeux doux

PHO-PHORE MOUSTIQUE
Secrétaire.

—ooOoo—

AVIS.

Nous prévenons nos abonnés retardataires que notre collecteur est las d'aller frapper inutilement chaque semaine à leur porte. Il leur fera une dernière visite demain ou après demain.

Nous nous sommes assurés les services de trois nouveaux collecteurs très-patients de leur naturel: le premier sort aujourd'hui pour la première fois, il vient de se voir ravager par la grosse picote.

Le second a la gale très-prononcée entre les doigts; et le troisième est affligé de la teigne depuis neuf mois.

Nous avons rencontré l'autre jour M. Paul Lecomte.

Un immense lorgnon, un lorgnon monstre pendait à son coup et fouettait son ventre. Nous dirons, sur notre prochain numéro l'usage qu'il veut faire de ce meuble.